

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 31 mai 2016

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 9	Date de la convocation 24.05.2016 Date d'affichage de la présente délibération 31.05.2016
Numéro de délibération : 31-2016	

Le trente et un mai deux mille seize à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - Mme MAUPETIT Audrey - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine - M. VINCENT Théo

Absents : - M. BLONDEAU Emmanuel - M. CHRISTINY Antoine

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet : Travaux de rénovation de la Salle des Loisirs - Demande de subvention au titre du FRAT 2016

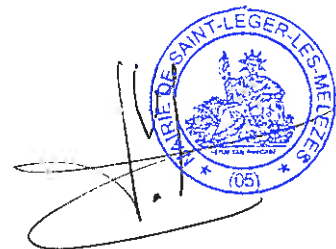
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder aux travaux de rénovation de la Salle des Loisirs, dont le coût est estimé à 18 794.90 € H.T, et de la possibilité, pour la Commune, d'obtenir pour le financement de ces travaux, une aide financière de la Région.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- DECIDE de procéder aux travaux de rénovation de la Salle des Loisirs, dont le coût est estimé à 18 794.90 € H.T.
- DEMANDE du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) l'octroi d'une subvention correspondant à 70 % maximum du coût hors taxe du projet (plafond de 12 000 €).
- CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le.....
et publication ou notification du.....